



L'Association canadienne pour la pratique de l'architecture est lancée pour défendre les intérêts commerciaux de l'architecture

OTTAWA, le 22 juin 2026 — *L'Association canadienne pour la pratique de l'architecture (ACPA)* est fière d'annoncer son lancement à titre de nouvelle organisation nationale dédiée à l'avancement des intérêts commerciaux de la pratique architecturale au Canada.

Mise sur pied en réponse à des défis communs dans un secteur en évolution rapide, l'ACPA agira à titre de voix nationale coordonnée pour les intérêts collectifs de ses membres. L'ACPA défendra des conditions d'affaires justes et efficaces, tout en mettant en valeur le rôle de l'architecture dans le renforcement de l'économie canadienne.

Par son engagement auprès du gouvernement, des partenaires de l'industrie et des principales parties prenantes, l'ACPA participera aux discussions qui touchent la pratique architecturale, notamment sur le plan de la concurrence, de la prestation de services et de l'adaptation aux conditions économiques, réglementaires et politiques en constante évolution.

« Nous avons formé l'ACPA parce que les firmes d'architecture canadiennes ont besoin d'une voix forte et coordonnée, ancrée dans les réalités d'affaires de la pratique, a déclaré Kristen Harrison, directrice générale de l'Association canadienne pour la pratique de l'architecture. Notre objectif est d'accompagner les firmes à travers le changement, de militer pour de meilleures conditions et de contribuer à ce qu'elles puissent poursuivre un travail porteur de sens grâce à des pratiques saines et durables. »

Les membres actuels de l'ACPA comptent vingt-trois des plus grandes firmes d'architecture au Canada, et l'organisation prévoit accroître le nombre de ses membres une fois sa phase de mise en place terminée.

À mesure que l'organisation prendra de l'expansion, l'ACPA développera des services et des initiatives qui répondent directement aux besoins d'affaires des firmes d'architecture et qui offrent un soutien concret à l'industrie partout au Canada. En faisant la promotion de conditions d'affaires justes, d'un dialogue constructif et d'un soutien accru à la pratique, l'ACPA souhaite contribuer à bâtir un avenir plus fort et plus résilient pour la pratique architecturale au Canada.

L'ACPA est également fière d'annoncer la nomination de Kristen Harrison, MRAIC, à titre de première directrice générale de l'organisation. Madame Harrison possède une expérience de leadership national en architecture, en aménagement, en politiques publiques, en affaires publiques et en mobilisation de l'industrie. Elle appuiera les efforts de représentation, les partenariats, les opérations et la croissance de l'organisation à l'échelle du Canada.



À propos de l'ACPA

Défendre les intérêts commerciaux de l'architecture au Canada

L'Association canadienne pour la pratique de l'architecture (ACPA) est une association industrielle nationale à but non lucratif, exclusivement consacrée à la défense des intérêts commerciaux de la pratique architecturale au Canada.

L'ACPA offrira une voix collective et coordonnée tout en faisant progresser les conditions qui permettent à la pratique architecturale de prospérer. Elle veillera également à ce que les points de vue de ses membres soient représentés par un engagement direct auprès des décideurs politiques, une participation à des forums de discussion sur les politiques publiques et une présence active aux tables de décision nationales, afin d'améliorer les retombées d'affaires.

Personne-ressource pour les médias

Kristen Harrison, MRAIC
Association canadienne pour la pratique de l'architecture
Directrice générale
kharrison@capa-acpa.ca